

ASSOCIATION « SAUVONS NOS VILLAGES »
Le Mas des Oules- Route de St Hippolyte de Montaigu
30700 Saint Victor des Oules

Contribution de l'Association « Sauvons nos Villages. » à l'enquête publique sur l'extension de la carrière de VALLABRIX-SAINT-VICTOR-DES-OULES

1-Le Dossier : Il ne permet pas de présenter le projet de façon précise, car il ne correspond pas à celui réellement envisagé.

.En effet, le maintien en place de l'usine actuelle à Vallabrix, alors que le dossier ne parle et ne justifie ses choix que par la mise en place de nouvelles installations plus performantes et plus sécurisantes, modifie beaucoup de points, rend caduques certaines dispositions prévues et ne permet pas d'avoir une vue objective du projet réel.

Ainsi,

- Le phasage du projet ;
- L'organisation des transports sur le site et en dehors ;
- La réalité des nuisances sonores ou autres aux différents points choisis ;
- Les prélèvements d'eau par forage ;
- L'amélioration escomptée par de nouvelles installations ...

Sont parmi les points importants qui doivent être revus, précisés, complétés.

De fait, ce dossier fait cohabiter 2 objectifs :

-L'un correspond à **la stabilisation des fronts** et à la sécurisation des versants nord avec **le traitement des « canyons . »**, Ceci, traite du **bon achèvement** de la carrière de VALLABRIX, qui est **devenu urgent**, compte tenu des problèmes rencontrés et de la difficulté qu'a eu l'entreprise à trouver des solutions satisfaisantes.

La partie qui traite de cet objectif est assez complet et bien argumenté

-L'autre objectif vise à créer une **nouvelle zone d'exploitation de sable et quartzite sur la commune de Saint-Victor**, sur le versant sud du Brugas : cet objectif est moins bien cerné, car il fait l'objet d'évolutions importantes de dernière minute du fait d'un changement d'implantation de l'usine : Il doit donc être complété, précisé et clarifié, pour correspondre à ce dernier choix ..

2-L'ETUDE d'IMPACT :

Un certain nombre de points font l'objet de QUESTIONS que nous abordons ci-dessous :

A- USINE :

-Pièce 1 page 8 : il est précisé que la nouvelle 'usine de St VICTOR sera maintenue au delà des 25 ans .Qu'en est –il pour celle de VALLABRIX qui doit subsister encore 25 ans ? sera –t-elle démontée ? ou non ?

-P1,p15Le plan de phasage est à reprendre pour tenir compte des évolutions .

-P1,p17 : Le forage de 60 M3 à St VICTOR n'a plus lieu d'être .Qu' Est-il prévu pour celui de VALLABRIX ?Extension possible ?

-P1,p18 : l'usine de Vallabrix sera –t-elle traitée (insonorisation ,etc..) comme celle envisagée sur St VICTOR ?

-P3,p46 : L'usine de VALLABRIX restera –t-elle visible depuis UZES ou cachée comme il était prévu pour celle de St VICTOR ?

B- TRANSPORTS :

Pièce 1,p15 : » Une piste d'accès sera constituée dès la première année ; », sera-t-elle **goudronnée** , comme il nous a été dit oralement ,pour limiter les nuisances ?

Quelles protections contre le bruit seront mises en œuvre le long de cette voie et à l'approche des villages :.Saint VICTOR en particulier .

Pièce 3 p34 : L'itinéraire des transports a été modifiée pour le futur , comme indiqué sur la carte « **itinéraire des camions .** » envoyée par une lettre complémentaire de la préfecture datée du 09/01/09,qui prévoit explicitement que **les camions ne traversent pas SAINT-**

HIPPOLYTE DE MONTAIGU : Ce choix est très IMPORTANT pour tous les habitants de ce village et nous demandons qu'il figure explicitement dans l'arrêté d'exploitation pour que tout le monde soit concerné (exploitant , transporteurs , communes .) .

Par ailleurs, l'itinéraire des poids lourds , sur cette même carte , emprunte l'**ancien chemin communal au Nord de St VICTOR jusqu'à la D982** :

Ce chemin est en mauvais état et sa remise en état et son entretien sont nécessaires : Qui va assurer ces travaux pendant 25 ans ?? L'entreprise ?? La jonction de ce chemin avec la D982 va devenir très dangereuse , du fait du trafic intense de poids lourds : Que va –t-on faire pour la sécurité sur cette voie ?

P1, p20et P3 ,p70 : Comment est calculé le trafic des camions(plus de 90 rotations par jour ouvrable)moyenne ou pointe ? hypothèses de calcul ? saisonnalités du trafic ?

C- MOUVEMENTS de TERRAIN et Maintenance :

P1,p13 hauteurs des gradins : Pourquoi a –ton choisi de 5 à 10 metres de hauteur cote VALLABRIX et 10 mètres coté SAINT-VICTOR .

La pente moyenne est de 17° degrés, coté VALLABRIX , mais il n'y a pas de valeur indiquée coté St VICTOR 30° ?? . alors qu'il est précisé dans le dossier que l'on appliquera la même technique des deux cotés ,compte tenu

des difficultés rencontrées dans le passé. : Nous demandons que la même pente soit respectée sur les deux carrières pour limiter les érosions futures !!! et éviter d'avoir à reprendre les fronts de taille comme à Vallabrix P2,p17 ; « Les bassins seront curés et entretenus pendant 25 ans . » et après ?? qui l'assurera ?

P2,p26-

P3-p20-

P3,p98 : « Les banquettes inter-gradins seront reboisées au fur et a mesure . » Nous demandons un calendrier de reboisement par zone ,à figurer en clair sur les plans de Phasage de façon à ne pas se trouver dans la situation actuelle , coté Vallabrix où rien n'a été reboisé après plus de cinq ans d'exploitation .

P3,p117-118Le pin, même maritime, ne peut et ne doit être la seule essence replantée : il faut nécessairement diversifier pour retrouver les essences endémiques de la région (chênes verts ou blancs, châtaigniers , robiniers , arbousiers , cystes , etc.....).à voir dans le dossier d'impact

De plus le pin , bien qu'il s'adapte trop bien sur ces sols présente beaucoup d'inconvénients : Il est très sensible et très propagateur du feu ! Il stérilise le sol en dessous , il s'enracine en surface et il est facilement abattu par le vent du nord , comme on peut voir de nombreux pins couchés sur les anciennes carrières reboisées de la SPIR ou SEPR : La plus grande diversité est donc demandée .

Qui assurera l'entretien des plantations pendant 25 ans ??

P1,p16 Quel sera le Devenir des bassins de décantation , avec ou sans usine sur Vallabrix :Qui en assurera l'entretien ?? ainsi que le curage du Valadas pendant 25 ans et après ? .

D-BRUIT :

P1,p12 : Les quartzites seront fracturées au brise –roches et broyées avec un concasseur mobile : Quelles dispositions sont prévues pour lutter contre ces nuisances sonores ; Ont-elles été Prises en compte par l'étude acoustique ENCEM ?? Nous demandons des protections spécifiques pour ces engins mobiles .

P3p103, L'étude acoustique ENCEM a t'elle intégrée le non déplacement de l'usine ?Quelles sont les nouvelles conclusions , s'il y a lieu.

P3p35 : Quelles sont les nouvelles valeurs limites sur les 6 points répertoriés de l'étude

P 3p103 les mesures sur l' environnement sont à revoir , compte tenu du non déplacement des installations .

P3 chap 3 : Il est dit ; « le déplacement de l'usine améliorera la qualité de bruit et de vie pour les habitants de Vallabrix et de Saint- Victor . »

Qu'en est-il aujourd'hui et comment peut-t-on y remédier ??

Nous demandons le traitement de l'usine de VALLABRIX .
P3,p35 Quels contrôles de bruit seront effectués périodiquement ??

E-EAUX :

P1,p17 : La demande de forage sur St VICTOR doit être annulée .Quelle est la solution de remplacement ?

P3,p6 Le captage de ROUZIGANET n'est pas abandonné , mais constitue une réserve , non exploitée .

F- POUSSIÈRES :

P3,p74-

Y a-t'il eu un point ZERO des émissions de poussières , coté Saint Victor

P3,p107: Y aura t'il des plaquettes implantées sur le terrain ? où, ?

Valeurs à respecter en limite de site ? position ? Relevé ?

P1p23 – L'utilisation du flocculant « AMERFLOC 490 » qui est jugé dangereux est-il acceptable ?? La fiche de données de sécurité, Annexe technique p1-6 jointe au dossier administratif fait état de : » nocivité pour les organismes aquatiques et néfaste à long terme pour l'environnement avec une incertitude sur les risques pour l'Homme . ».

Nous demandons des précisions sur cette nocivité par des instances habilitées et les précautions et contrôles qui seraient pris , en particulier , en cas d'épandage des boues sur les banquettes réaménagées , comme cela est envisagé.

G -ETUDE PAYSAGÈRE :

Elle doit être reprise en conséquence du non- déplacement de l'usine de VALLABRIX et pour faire figurer le reboisement .

Merlons , végétalisation, bassins de decantation ,la protection de l'usine etc.....

H- UNICEM :

La Société FULCHIRON est-elle affiliée à l'UNICEM ??

Appliquera -t-elle la charte de l'ENVIRONNEMENT de cet organisme professionnel sur ce site ???

3-Conclusions

Nous vous demandons d'apporter des réponses aux questions posées
Toutefois , nous constatons que la partie du dossier qui traite de la réhabilitation des fronts de la carrière de Vallabrix et de la remise en état des

« canyons . » de la partie nord du Brugas soulève moins de questions et les solutions prévues étant en partie validées ; Nous sommes donc ,favorables à ce qu'un accord rapide soit donné pour cette partie du dossier , comte tenu de l'urgence qu'il y a à traiter ces zones qui se dégradent chaque jour .

Par contre l'autre partie du dossier , traitant de la nouvelle exploitation sur Saint VICTOR –des- OULES , n'est pas complet , présente beaucoup d'inexactitudes et d'imprécisions qui exigent de nombreuses rectifications , comme en témoigne le dossier complémentaire reçu de la préfecture le 13/01/09 au cours de l'enquête .

Nous demandons que ce dossier soit repris et représenté en intégrant les réponses aux diverses questions posées ,et pour qu'il corresponde bien à l'objectif visé par l'entreprise ;

Ceci peut se faire sans aucun impact sur le délai de mise en Œuvre , puisqu'il n'y a plus de déplacement d'usine et que les réhabilitations coté Vallabrix sont prioritaires dans les cinq ans qui viennent .

« SAUVONS NOS VILLAGES »